

Refus de prise en charge pour une hospitalisation en urgence

Par lakavezo, le 14/02/2009 à 10:28

Bonjour,

je suis au Bénin actuellement. J'avais pris une assurance voyage TMS Contact. La semaine dernière, j'ai été hospitalisé en soins intensifs en cardiologie pour une thrombophlébite profonde. Mon fils a contacté l'assurance le lendemain. Ils ont envoyé quelqu'un sur place pour se rendre compte de mon état et qui m'a promis la prise en charge.

Hier soir, on m'annonce depuis Paris qu'ils ne me prendraient pas en charge car je n'aurais pas dû avancer les frais (Or, en Afrique, tant qu'on ne paie pas, on n'est pas soigné) et que j'ai éparpillé les soins dans divers établissements de santé car le CNHU de Cotonou manque de produits. J'ai dépensé plus de 450 000 FCFA et j'ai dû arrêter les soins car je n'ai presque plus d'argent. Je dois rentrer le 6 mars.

Je sollicite vos conseils.

En vous remerciant.

Bien cordialement.

Gérard POIROT

00 229 93 43 57 44